(école et syndicalisme)

SNUipp-FSU
Pyrénées-Atlantiques

N° 83-1 supplément au numéro de décembre 2005 - 0.70 €
Imprimé par nos soins -N° CPPAP : 0410 S 07349- Directeur de la publication : Sargeni-Chetaud I - Exp :école et syndicalisme

PAU CTC
PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE
Déposé le 16 décembre 2005 **Dispensé de timbrage**

Élections professionnelles :

Le SNUipp-FSU continue à progresser et conforte ainsi sa place de syndicat majoritaire dans les écoles, **au niveau départemental (49,28%)** comme national

(voir ci-contre)

Merci à tous ceux qui ont appelé à voter et/ou ont voté pour les listes du SNUipp.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire depuis décembre 2002 continue à progresser, confirmant ainsi sa place de syndicat majoritaire dans les écoles du département, malgré une baisse de la participation.

Avec une hausse de 2,71%, le SNUipp-FSU obtient près de la moitié des suffrages exprimés (49.28%) et consolide ses 4 sièges à la CAPD qui en compte 7. Le SE et le SGEN continuent de baisser (respectivement –1,43 % et –1,98%).

Au niveau national, le SNUipp est aujourd'hui majoritaire dans 71 départements dont 5 nouveaux. Dépassant les 45% des votes exprimés, il progresse de plus de 1%.

La FSU et ses syndicats confirment sans conteste sa première place dans tous les secteurs l'Éducation Nationale : le SNEP avec plus de 83,7% des voix progresse de plus de 2,2 points ; le SNES gagne 0,6 point pour atteindre 51,8% ; le SNUEP (enseignement professionnel) assoit son implantation en gagnant plus de 2,65 points.

C'est le syndicalisme unitaire, pluraliste et offensif qui est conforté. Alors que le ministère de l'Éducation nationale attaque le service public (loi Fillon, renoncement à la réussite de tous, suppressions de postes de fonctionnaires, ZEP, apprentissage précoce…) le résultat de ces élections témoigne des exigences des enseignants des écoles : défendre, développer et transformer l'école publique, dans l'unité !

Ce vote ne peut que nous conforter dans notre capacité et notre volonté de défendre les revendications et d'agir pour une école de la réussite pour tous.

Ensemble, dès la rentrée, on continue !

CAPD promotions-AIS du 15 décembre

Résultats p. 2 et 3

ALERTE AIS

Face aux projets scandaleux de redéploiement des moyens RASED et CLIS pour 2006-2007, l'intersyndicale appelle à une réunion le Mercredi 11 Janvier 14h à la Mairie d'Orthez

BONNES FETES !

Rendez-vous à la rentrée, Reposé(e)s, Motivé(e)s, Mobilisé(e)s !

Ce bulletin a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp. Conformément à la loi 8-01-78, vous pouvez demander au SNUipp d'effacer les informations vous concernant.

CAPD PROMOTION : Résultats

Instituteurs :

4ème échelon : *LABORDE AM*

5ème échelon : *HARIGNORDOQUY X- HIRIART S- AGUER MT- OCAFRAIN HALTY MP- RIVIERE M- ETCHENIC S- GAUTIER J- ECHEVERRIA B- SEHEBIAGUE JC– AGUER MT*

6ème échelon : *LADUCHE A- ANDUEZA E- SOLORZANO A- ISASI I- ETCHEMENDY J- POYDESSUS F- IRIBARREN M- MUZICA M-*

8ème échelon : *DEGARDIN C- GROSBOIS V- ETCHEVERRY V-*

9ème échelon : *JOUANDET C- AULLO C- DECONDE O- MILHET G- DE SURY D'ASPREMONT S- MELO C- BONNEMASON CARRERE D- COLINET J- DUPRAT E- LARZABAL C- BOUTIN J- PUYOO L- LECOURTOIS J- CRABOT C- TALLEC BOUNEY N- DESBARATS C- ODORICO S- ETCHETO R- ARIZCORRETA M- CASTEIGTS I- MASSETAT L- BORDES C- LAMBERT V- RECART I- MIRAILH C- CALEJERO L- LOPEZ M- ETCHEVERRY A- ETCHEVERRY M- MOUSUTEGUY A- DAVANT M– LE CORRE M– COUFFY A*

10ème échelon : *SEMMARTY TILH M- FORGUES S- ASNAR M- ANDRIAN E- MARCHAL C- MONIN C- GUILLEMOTEAU G- OLES MC- CASSE JM- SUCHET C- LEBE P- IRIGOYEN M- PRIM MM- LAFOURCADE VERDY G- PONDICQ G- MARTIN MORAND JM- DOMECQ PUCHEU V- STELTZLEN O- HEMADOU N- LAUZANAS I- SEGUELA P- MATELAT I- DARRAS A- MOULIN C- ORDOQUI V- NEVEU M- DECRON JL- VELASCO M- DAVID I- CASTAGNET A- BARADAT MJ- TAILLEUR M- DOMENGES P- BILLARD Y-* ROBART N- *STASSINET N- ETCHART M– MISON MA-*

11ème échelon : *BOLDRON P- RIX M- DATCHARY D- ANEL LOPEZ C- RAMBEAU JM- BERARD F– GUERIN AM*

Professeurs des écoles

4ème échelon : *DEHEEGHER G- GOMEZ N- CORDAT C- TOUYAROU M- ROL W- COBRA BLANCO A- ALCHOURROUN K- HASTOY M- FARENC F- LATUSZYNSKA EN- RONCALEZ N- RAVIER S- PEYROUZERE C- LALANNE S- DUBECQ AS- JAYAT J- VIEIRA C- NOBLIA O- ROUSSEU SALET K- DAMESTOY MP- GALANT N- DEFRANCE A- GREZIDE JAUREGUI V- ETCHEBER P- BOUILLOU P- GUICHOT M- ZAMORA S- COHERE S- BELINCHON F- FERBOS C- CAZABAN C- CAMPISTRON C- CAMGRAND C- JOUARET M- MACAZAGA S- GUICHAROUSSE H- BOUSTE FRECHE E- CATAY V- MENDILAHATXU S- BELLEDENT Y- GACIA A- TONDEUR B- DUBLANC X- BRETHOUS C- MAINHAGUIET S- TERALY M- RIHN E- CABRERA V- IRASTORZA T- MERCE JP- LEBACQ A- BATISTA E- LABARRERE A- CAPDESSUS LACOSTE E- BURGUET C- GAULTIER E- GONZALEZ MM- ETCHELECU A- PREVOST H- IRABOLA M- LAHETJUZAN M- ARREBOLLE D- BONNET C- IRIGOYEN MP- HEROU E- BRAVO I- CHAUBADINDEGUY M- VANDECASTEELE C- LOISEAU P- DELCOURTE J- BERNEZ VIGNOLLE C- SANCHEZ M- BOISSIER A- EYHERART M-*

5ème échelon : *BURELLIER P- MIGUEL P- CASTILLON B- BOULESTEIX S- MAISONNEUVE E- ARCANUTHURRY M- PETRISSANS M- MARCHAND I- HIRIGOYEN D- LAJOURNADE M- NUNEZ B- BARADAT C- PRUVOST N- LOUSTAU CAZALET C- BIRAN A- ETCHEBEST S- BERROCOSO MICHELENA AI- VIDONDO E- MENICUCCI M- LALAURETTE O- MICQ JOUANDE C- LAPOUBLE S- PEREZ S- AGUER P- BROCQ E- LAFARGUE N- IRASTORZA MOCORREA S- FRUGIER G- AROTCHAREN M- BONNAUD S- DUMARTIN G- MENDY KRAUSHAAR C- GUESDON DAMESTOY C- COGNET K- DERAIL C- PAILHASSAR C- URCELAYETA B- HOUNIE L- MALGOR E- ROULET S- LACHAISE L- CLERC S- SARRAILH C- AGUERRE M- SCHMITT K- TILLOUS BORDE M- PAYEN E- PEES LALANNE C- LELOUP B- ROUVREAU H- JAURETCHE E- SEUBE C- BAUDIN C—BOUZET M- CARDONNE A- SAN AUGUSTIN D- IDIART M- LAMOUROUX S- DEDIEU S- DARTIGUELONGUE C- GIL H- GRISNAUX JL- LOPEPE C- VALDIVIESO X- JANS S-BERROA M- IBARLOZA A- CRASBERCU C- MINVIELLE M- CASTAGNET L – CAMBARRAT G- SCZIGIOL L- LACAZE S- CHARLOT E- LABAT E- JEAN N- HANRY H- BAQUE J- BONNET E- GELARD M- DUPIAT S- JEANNEROT I- SOUCAZE A- TARAN F- GOURDAIN T- AYME F- RIBEIRO DA COSTA M- LAVIGNE B- CARRERE P- COCHET L- MAHOUS P- LATAILLADE A- HARAMBOURE N- BARRERE D- CAVERO PALACIO C- COUSTILLE COSSOU MP- MARTIN K- CACHENAUT C- LASMOLES D- CAPLANE F- LARRAMENDY H- BOISSE DESPIAUX B- GARAT C- DE SOUSA I- TORRES C- LESCUDE C- DUPOUY C- CENECORTA N- FRADET A- LAPEYRE C- DE OLIVEIRA I- BUIGUES M– GUESDON DAMESTOY C.*

6ème échelon : *DELMAS A- ETCHEBARNE M- SASSUS BOURDA P- DELOZIERE MONESTIER P- HORGASSAN G- FROMENTEAU F- OLACIREGUI MM- CHABOUD C- ROSSI I- CASSOU LASSALLE E- POMMIES C- DOASSANS N- BADIE D- BERNADET MC- BERRIEX I- BAEZ Z- RENAUDIN B- LENDRE S- MASSEY A- CADIER V– DAVENAT A- LAHIRIGOYEN N- ETCHART F- FLEURY E- BROUSTAUT S- URRACA S- COADEBEZ J- LEONARDI K- CONDEROLLE LESTREMAU ML- THOUVENOT L- BODET A- SOURDEVAL S- DARGET I- ALTUNA S- LATRILLE D- POSE F- LABAT K- GOURICHON N- TRALLERO K- SERDA C- LACAZE BUZY F- BARBIER O- BABY L- CLEMENT S- TURON C- MENE SAFFRANE F- BIROU S- CAREL V- GRANER G- DELSART F- CARRIQUIRY A- LEMAISTRE I- HIALE GUILHAMOU C- KRAUSHAAR P- APRENDISTEGUY I- TILHOU S- BODET M- GRANGE CABANE A- LABORDE RAYNA E- GOYENECHE J- HANON E- AUDAP F- CAZABAT C- SOUBIELLE N- PERRIN A- PELLEGRY M- OSCAMOU S- COUTURE MECHOUR L- DUBES N- RABAGLIA I- BLANQUET S- CUP C– VER- DOUX J-BERRECOCHEA C- ETCHART K- LAMOUROUX K- FAURE K- LE BONNIEC S- MOREAU Y- BERSILLON K- CASSOU L- BAREILLE M- GUILBAULT N- LABEDAYS L- PARDON G- ASTIER S- CARDAILLAC B- CURUTCHET ETCHART JB- MAYE LASSERRE C- LIQUET M- VERDOUX J- LABATUT L- BAREILLE C- LARRAMENDY MT- AUBLANC S- ROSS L- CHARPENTIER V- DORNIER A- LOCARDEL S- TEXIER I- BERGEZ BENEBIG M- ROMAIN M- GUERIN K- FORTABAT L- ANTOINE BINET R*

7ème échelon : *GLEYZE JF- GOBART J- CORRIHONS F- RIST C- GRANDGEORGE P- ROSSIGNOL C- AURISSET P- COUSSO PARGADE F- LASSUS J- BISSEY DAGORRET C- AYRINHAC M- ADDA MARTIN O- CASSOU LALANNE N- DUDON J- LARCEBEAU M- HANTZ F- KANSARA S- BURGUE CLAVERIE S- CONVERT D- SUHAS C- CZERNIAK V- MANGIN C- ESCHBACH C- FORESTEIR S- PERE C- SIERZPUTOWSKI S- GRANGE L- PARQUET F- GENERAUD D- RONDEAU F- ALLIEZ M- ELISSALT P- BLANCHET O- LABAIGT S- HAYOUN O- LAGOUEYTE M- BERDOU S- BAILLET C- THEVENIN K- COUFFIGNAL N- CHABAY F- DAVID B- THOMAS L- BUTTAZZONI MA- DEBAT I- TRIOLET S- BISCAY L- DELODE F- VIARD B- ROUMAT C- BAZIARD I- LABORDE C- METAUX S- DARRICADES C- PAILLE C- DEREDEC A- ETCHEGARAY N- HOURIE D- GAMBOTTI S- ROUSSIE H- LALAUDE S- RIO F- DISCAZAUX M- TILHET L- DUPUY S- CABANE N- DELAMBRE O- PUJOL N- DUCOS M- LASSALLE V- ALIAS I- MARTRES S- MIURA S- MASSEING L- ALFRED DIT VANDRIN S- PEDUCASSE P- DE PAOLI C- MOURRE DOSSAT I- RENOU F- TERRE M- HIRIGOYEN P- BARNEBOULE G- LANTERNE N- GARICOCHEA S- LEDERMANN M- COMBROUX S- LAFITTE V- MERINO P- COURTOT AL- MICHEL JC- CAMY A- BELLOCQ POULONIS S- DARIES S- CAPDEVIELLE MF- DUTOUR V- BERMIS F- VINCENT C- DAMESTOY C- LARTIGUE E- MORANCY C- DUFAYS H- ZUCCARELLO M- HARIGNORDOQUY V- STICHT S- JOUHET C- GUERIN C- MARQUE B- ORTHET S- NIEL MS- TAMBOURRE S- MIGNON A- TROUVE L- IATO V- LARTIGAU M- PERDOUAN MP- CORROENNE L- FERREIRA DA COSTA J- SALHA P- DELEPINE P- PERRIER N- LAYAN I- BINET E- MANCIET F- MARTET P- SIMON MA- GUICHARD S- LAHORE T- CLAVERIE CAZASSUS A- PRAT CASTILLOU E-*

8ème échelon : *VANHEULE M- REBOUL JM- CAPDEVIELLE D- CLAVERIE M- WAESELYNCK P- GIRAUDEL J- BIZET C- TURELLA D- DUBRAY J- CAILLET S- SALIOU PEDEGERT F- AURENSAN S- BISCAY AM- IRATCHET JM- COMILA G- GENTE F- FOURCADE E- LASBIGNES F- DARSU DOMECQ L- QUERUEL P- VIEIRA V- COLLEMICHE C- MEUNIER G- GABRIEL T- GIRAUX ML- BASTIAT J- ETCHEMENDY D- COZETTE P- SOULE P- SUBERGELLE JB- DE BUTTAFOCO X- LAFFITTE P- DARBAS V- BACHELET V- PEREZ F- PARDIES SAINTE CLUQUE M- JAYMES JL- JAUNIAU C- DOMANGE A- MOULIGNE V- DESPIERRE S- BOURGADE G- MASSE M- MONGE BRAGUE A- LATOURNERIE F- PEYBERNES J- CONTE M- GIRET I- MAZAUFROY M- BORIE I- ESPAGNET C- NISSEN C- GIMBERT C- TILLOUS MT- GERMANO D- CONDOTTA B- ESPADA JM- MAZIEREV- ETORE S- DUSSARRAT P- FRADET P- SAINT PE M- CAZENAVE E- ANDRE C- CARCAU F- FERIGO S- FAFFE M- PEYRICHOU LOCQUET C- DEMANGEAT CALLEGRAIN A- ROULLEAUX P- OLIVEIRA NOGUES A- COUTURE H- DUCLAUX F- ONDARS P- DASQUET P- DUFRAISSE N- ARNOULT F- LABAT I- SAYOUS N- MINVIELLE P- BERKANI ESCAPIL*

MJ- BERRETROT C- PETRIAT Y- BURTRE L- MICHOU BAZY L- RONDELAUD SEBASTIA L- FRANCOIS S- AGUIRRE M- REY COYREHOURCQ J- DELASTRE JC- BONNAFOUS F- LATRUBESSE S- BILLARD J- LARRODE M- BAJOLET C- MONTERO MR- BEGUE N- AREN JP- TEULADE V- CANONGE V- LAMARQUE V- DAUTEUILLE V- MOUETTE F- JUBAULT BREGLER V- BEGUE LE MARREC A- URBISTONDO C- BOURLIER J- ESCARNOT MJ- JAURY C- LABORDERIE C- LANNE S- MAGNEZ L- DARRAIDOU L- LAURENT MC- TACHOIRES ME- TICHADOU B– URBISTONDON C.

9ème échelon : *ARBIEU D- CARRETERO E- POGNANT G- PARPALEIX G- ETCHETO B- DUMOUCH P- COURTIADE V- LAZENNEC S- PEYRAS D- ARMAND M- ROUGEE MH- GAMIOCHIPI B- ETCHETO MC- BASSIGNAGA F- VIRICEL D- CLAVERIE P- LE HALPER JP- COUET LANNES P- BELLOCQ E- JUSTES B- LABOURDIQUE MT- POUDAMPA E- DESNOT D- GORDILLO L– MARTIN LESGOURGUES F-MARREIN MH- ORTEGA MT- BALDONADO MC- IDIART C- SARTHOU E- VERGEZ MC- SAINT MARTIN F- LACHAUD MC- ERBIN J- BOUSQUET HOT MJ- LACABANNE MC- GABRIEL D- GAIGNEUX M- BAROUDEL F- GARO A- DELMAS C- CURE B- GUILLOTEAU M- MERVILLE V- CAPDEVIELLE F- AGUERRI DESCARPENTRI J- BUZY PUCHEU M- VIDAL MF- GALARD C- DUBOS BENNINGER D- ARBERET A- DURIVAUT GENSOUS D- FRANCOIS MA- BRAX F- RODRIGUES JM- SOM C- SOUDRE P- FICHOT S- LAXAGUE A- LEBRAT C- DUPUY JM- LAGEYRE J- BAZIARD P- OTAL X- CACHAU G- NOUGUE S- TOUZAA A- HOURCADE J- BORDENEUVE C- LAXAGUE S- PONDICQ JH- DEXPERTS J- CASAVIEILLE F- MIQUEU A- DE LA HERA T- BARASSE FERRANT S- FITTE MF- VITIELLO B- BARRERE K- BLANCHOT S- GIROD F- BULHE C- NOVION B- MARTRENCHARD J- SOUBELET Y- VIGUIER S- IRAZOQUI MC- VERGE M– MARTIN LESGOURGUES F– VIGUIER S– SOUMET F*

10ème échelon : *BRAITEAU P- LANNETTE MF- SAINT MARTIN M- PISSONDES G- LAUGA A- ETCHART MT- BUZY CAZAUX P- DOURRON M- GAUDE AM- MIRANDE G- AUZQUI C- FORET A- ROTH AM- BERLAND C- CHOHOBIGARAT MM- ERNAGA M- DUCHATEAU D- CRIADO C- DARRIEUMERLOU MY- LAUR P- RICHARD N- TAILLEURCQ LARTIGALO MC- POEYDOMENGE N- LASSUS PIGAT M- DELCAN J- PERIGAUD S- DELION C- SALLES M- MACHU JM- BIROUSTE R- CANDEHORE P- GUILLENTEGUY E- LLORENTE GUILLOT J- PANDELES H- UHALDEBORDE N- PELLAE MF- HILLAU AM- MARTINEAU A- LAMOTHE G- MAGNIER MA- AUTAA M- LABAT J- ETCHEBERRIGARAY M- PRAT B- ILLATIVI M- CASTANET E- BOUYRIE R- GIMENEZ R- CERISERE JJ- LAULHE J- GARRETTA N- GIAUSSERAND E- LARRIEU M- ERRAMOUSPE C- DARRIEUMERLOU J- LEMBEYE HIGUE S- HOURCQ A- PETUYA MC- LANGUIN F- ALLAMAN J- LAMARQUE C- GLERE G- CANDALOT D- POUEY N- MIRANDE BRET D- CARRERE J- GUECAIMBURU F- HOEPPE L- IRIGOIN C- MAZEJKO M- SALLIER MC- LAUGA C- LAGALAYE S- ATHAQUET G- GADRAT C- SOULE G- GESTAS MP- COSTEMALE A- ARMAND R- MAINHAGUIET AM- PETEILH JM- RIOJA JP- LACAVE M- SIPOLIS B- BOYER M- BAYAUT P- PUJOL I- GERONY P- LESBURGUERES MC- CARRIERE C- CASASSUS JL- CHANGALA L- GOEMARE M- AURIGNAC M- VICTORIEN MT- HIPPOLYTE N- BERSANS JP- COUSIN F- HOURAA PRADINES J- DAUBAGNA JF- TOURNIER J- BAYLE JJ- DUHART J- MONTAGUT L- FERRET N- DUBERNET X- ROUBERGUE ML- GASSIOT PRIOU B- MARCHE LALANDE B- SAVARY P- POMEL J- PEDEBOSCQ R- RABATEL D- LAPORTE FAURET J- LASSALLE C- DESCHAMPS M- RYDEAU JY- LABOURDETTE F– LABARTHE JC– BROUCARET AM– PEYRE D– CLAVERIE F-DUPONT M.–* LATAILLADE JP– CURUTCHET AM– PARGADES TOUNADOT R-

11ème échelon : *ETCHEBEST P- TISIOT C- BRUNET J– SALBOCH D- BOURIGEAUD C- DURAND N- TRAN MP- BEDOURET M- DIBET JJ- HEROU M- ASQUIN JL- BRUEL E- JAMES L- BONNEMAZOU J- BACHELET C- MINVIELLE JL- SUHUBIETTE MT- LARRIEU MC- DUFOUR L- MIREMONT JL- LOT MA- HARAN Y- PEYRAS S- LAFARGUE C- DIF PRADALIER MP- VILARRUBIAS R- LEROUX N- BORDENAVE D- CHETAUD JP- EISCHEN A- DIBET JP- LE GLUDIC P– PAILLOT M.– ARREGUY F*

PE Hors classe

TESSON JL– MARSAN C- HANOUN G– GENIN JC-

Directeurs d'établissement

CLAVERIE R.– LASSALLED.– LISSORGUES P.

*Date limite d'inscription au CAPA-SH le 30/12/2005
*Réunion de présentation de la formation
le 11 janvier à Orthez

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Suite aux interventions répétées du SNUipp la note disparaît du barème mouvement dès ce mouvement

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Barème du dernier promu

	Instits		PE	
	Choix	Mi-choix	Gd choix	Choix
5°échelon	36,261		29,300	
6° échelon	36,833		33,833	31,500
7°échelon			38,000	36,750
8° échelon		38,650	45,394	41,161
9° échelon	44,375	44,228	62,429	54,889
10° échelon	50.242		69,472	67,889
11° échelon		58.297	75,306	67,469

ALERTE AIS

En 2006/2007, 53 besoins de personnels spécialisés recensés par l'administration : 17 départs proposés toutes options confondues.
Cette année encore les départs en formation AIS sont financés sur l'enveloppe de la formation continue qui est en baisse constante depuis 3 ans. L'Administration veut afficher une politique départementale en accord avec la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le handicap du 11/02/05 et propose de concentrer l'effort sur la scolarisation des enfants handicapés. Dans les PA, 42% des postes en option C sont couverts par des non spécialisés, 38% en option D. En SEGPA, c'est 19%, en RASED, 27% en option E; 7% des postes G restent vacants faute de personnels formés. En 2005/2006, 11 personnes sont en formation ce qui représente 30% de l'enveloppe formation continue soit seulement 1/4 des besoins de formation AIS. Cette diminution inacceptable nous avait conduit à régir vivement. Pour 2006/ 2007,17 départs en formation sont envisagés ce qui représente 31% des besoins AIS.
Pour le SNUipp la nouvelle loi sur le handicap ne s'accompagne d'aucun moyen supplémentaire, tout doit se faire à moyens constants, une fois de plus. Les réponses gouvernementales ne sont pas à la hauteur de la situation et ne donnent aucun élan majeur à la politique affichée de scolarisation des enfants handicapés.
Avec en plus l'annonce d'un redéploiement complet des RASED, c'est toute l'aide dans les écoles qui risque fort de pâtir des priorités accordées. En effet, l'administration prévoirait des remaniements pour la prochaine carte scolaire, ce qui signifierait des ouvertures et fermetures de postes. Le principe d'équité invoqué par l'administration pour redéployer à moyen constant ne permettra aucunement de répondre aux besoins d'aide et de suivis sur le terrain. Qui peut croire qu'un psychologue, 2 maîtres E pour 2000 à 3000 élèves soit suffisant ?
L'intersyndicale avait déjà demandé une programmation de moyens pour développer le secteur de l'aide aux enfants en difficulté, plutôt qu'une gestion de la pénurie qui se parerait d'équité pour diluer les moyens.

RENDEZ-VOUS LE 11 JANVIER 2006 à ORTHEZ

	Besoins théoriques	Départs envisagés
Option A	1	1
Option C	5	2
Option D	21	8
Option E	12,5	2
Option F	9,5	2
Option G	3	0
Psychologues	2	2
DDEEAS	0	0
TOTAL	54	17

Indispensable laïcité, cent ans après...

Pour l'instant, personne n'ose s'attaquer de front à la loi de 1905 dont on vient de fêter modestement le centenaire. Mais le Ministre de l'Intérieur actuel met en place une commission pour la réformer. Sous couvert de « toilettage », il est question de revenir sur l'article 1 "La République assure la liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes" et l'article 2 "La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte". S'agirait-il de promouvoir un nouveau concordat ? A l'image de celui qui existe toujours en Alsace-Lorraine et qui entraîne que les impôts de tous financent les salaires des cadres religieux? (On notera au passage que le concordat introduit une hiérarchie entre les religions: l'évêque catholique gagne plus que son homologue protestant qui gagne plus que le rabbin).

Les premières lois de Jules Ferry de 1881-1882 avaient entamé le processus de laïcisation de l'école publique mais il a fallu attendre celle de 1905 pour que l'école assoie cette autonomie relative à l'égard des classes dominantes, cette indépendance à l'égard des groupes de pression religieux ou économiques dans une société définitivement émancipée de la tutelle religieuse. Mais cette autonomie n'est pas un acquis définitif. Les coups de butoir contre la loi de 1905 doivent nous alerter. La laïcité est sournoisement remise en cause quand les principes de la République « Liberté, égalité, fraternité » sont bafoués : discriminations, inégalités économiques et sociales croissantes, démantèlement des services publics, affaiblissement de l'Etat, acteur principal de l'égalité des droits. A défaut d'investir dans le logement, l'école et la santé, le gouvernement appelle le communautarisme de ses voeux pour encadrer la population, faire taire les souffrances, casser les solidarités en instaurant des antagonismes. Les discours populistes et xénophobes accompagnent des mesures anti-sociales: diminution des ZEP, sorties du système éducatif à 14 ans, limitation du droit d'asile, diminution des droits pour les chômeurs...
Ne nous y trompons pas, c'est par la justice sociale que nous ferons vivre les principes laïques, héritiers de la France des Lumières et de la Révolution. Comme par le passé, la laïcité reste toujours un combat !
Quelques chiffres: en violation de la laïcité institutionnelle, en 2005, ce sont quarante milliards d'euros qui ont été détournés du budget de l'école publique en faveur de l'enseignement privé catholique, l'équivalent de 200 000 postes (charges sociales comprises). En 2002, la taxe d'apprentissage a été de 105 euros par élève du public contre 332 pour un élève du privé sous contrat et même 1790 euros hors contrat.

Françoise Dalia

Nouvelles en ligne :

- **ZEP: vraie fausse relance:** déclaration FSU à consulter
- **Global, syllabique ou autres les modes d'apprentissage de la lecture ont fait la paix depuis longtemps !** Texte de Roland Goigoux , professeur des universités de Clermont Ferrand et directeur d'un laboratoire de recherche sur l'enseignement.
- **pétition pour l'abrogation de l'article 4 de la loi du 23 février 2005** portant sur le caractère positif de la colonisation française.
- **Déclaration unitaire** (SNUipp/SE) à la CAPD du 15/12

http://www.snuipp.fr/64

Pour Noël, n'hésitez pas : Offrez-vous, faites-vous offrir une syndicalisation au SNUipp !

66 % de la cotisation est déductible des impôts.

SNUipp 64

14, av. de Saragosse
64 000 PAU
tél. : 05 59 80 28 27
Fax : 05 59 80 67 50
Mail : snu64@snuipp.fr

PERMANENCES
du lundi au vendredi de 14 à 17 heures.

DÉLÉGUÉS du PERSONNEL

BOUSQUET Renaud
BEAUMATIN Catherine
MOREAU Yann
PENANHOAT Martine
COURTIAU Philippe
SENDERAIN Cécile
RODRIGUEZ Jean Paul
BALDONADO M. Christine
GANCHOU-LUMIER Danièle
SARGENI-CHETAUD Isa
BLANCHARD Mathilde
HOLTZ Patricia
LASSALLE-BALIER Isabelle

SECRÉTARIAT DÉPARTEMENTAL

BOUSQUET Renaud

1er degré
BLANCHARD Mathilde
BEAUMATIN Catherine
BELLES Georges
IUFM - Débuts de carrière
MOREAU Yann
Collège
MAZET Huguette
AIS-Segpa
DALIA Françoise
SARGENI-CHETAUD Isabelle
Trésorerie
JARRIE Danièle
CHETAUD Jean-Philippe

Site Internet

Vous trouverez en ligne toutes les infos d'actualité, les actions en cours, les infos administratives …

http://www.snuipp.

SOMMAIRE

P. 1 ……EDITO…...
P2 et 3……CAPD PROMOS
P4…… .Laïcité d'actualité